

Numéro de dossier : 1125843001

Unité administrative responsable	Mise en valeur du territoire , Direction du développement économique et urbain , Division portefeuille de projets #2
Objet	Abroger la résolution CM09 0518 concernant l'accord de développement relatif au projet de développement et de mise en valeur des Ateliers du CN et adopter le nouveau projet d'accord de développement entre la Ville de Montréal et Les Cours Pointe Saint-Charles inc. relatif à cette propriété sise au 1830-1880, rue Le Ber dans l'arrondissement du Sud-Ouest

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

♦Commentaires

Ce projet d'accord de développement prévoit des transactions immobilières. La DSTI a été consultée relativement à ces transactions. Concernant la cession par le promoteur à la Ville des lots 23, 23 b et 19, ces terrains seront versés dans le domaine public lors des opérations cadastrales et le promoteur s'engage à compléter au préalable la réhabilitation environnementale de ces terrains. Quant à l'option d'achat pour le lot 5, le prix est à négocier au moment de l'achat et ne doit pas être supérieur à 1 135 354 \$.

En ce qui concerne la servitude réelle et perpétuelle de passage sur le talus qui sera aménagé par le promoteur ainsi que la servitude de non-construction affectant le lot 7 b à être établie par le promoteur, la DSTI est en accord avec ces dernières en autant quelles soient corroborées par les autres directions concernées de même que par l'arrondissement du Sud-Ouest.

Numéro de certificat (ou note)

<p>Responsable de l'intervention Sylvie DESJARDINS Chef de division Tél. : 872-5493</p> <p>Préparé par Suzie Desmarais</p>	<p>Endossé par: Gaétan LEFEBVRE chef de division en remplacement de Michel Nadeau Directeur- Stratégies et transactions immobilières Tél. :872-5844 Date d'endossement: 2012-10-05</p>
---	---

Numéro de dossier : 1125843001